

# Vaccin contre les infections à pneumocoques

## Substance active

### Important à savoir

- La vaccination contre les infections à pneumocoques est **recommandée pour** les personnes entre **65 à 85 ans**, les personnes souffrant d'une **maladie de longue durée** ou ayant une **immunité réduite**.
- La vaccination contre les infections à pneumocoques vous protège contre les **infections causées par les types de pneumocoques les plus courants**. La protection n'est **jamais complète**.
- Il existe **des recommandations officielles** concernant la vaccination contre les infections à pneumocoques. Demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien à ce sujet.

### Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Le vaccin contre les infections à pneumocoques vous **protège contre les maladies, et les conséquences graves**, causées par des **pneumocoques**.

Il est important de vous faire **vacciner contre les pneumocoques** si vous présentez un **risque élevé** de tomber **gravement malade** à cause d'une infection à pneumocoques (par exemple, en raison d'**une immunité affaibli**). La vaccination contre les infections à pneumocoques chez d'autres groupes est recommandée pour :

- [toutes les personnes âgées de 65 à 85 ans](#);
- les personnes âgées de 50 ans et plus souffrant de maladies sous-jacentes (par exemple, une maladie pulmonaire chronique).

Les pneumocoques peuvent provoquer une inflammation de l'oreille, du nez ou des poumons. La bactérie peut aussi entrer dans la circulation sanguine et provoquer une septicémie (infection généralisée). Si vous souffrez déjà d'une autre affection, comme une maladie cardiaque de longue durée, vous risquez de tomber malade plus rapidement et plus gravement à la suite d'une infection à pneumocoques.

Après la vaccination, votre **système immunitaire** produit une réponse immunitaire qui vous **protège** contre la maladie. Quelques semaines après votre vaccination contre les infections à pneumocoques, vous serez protégé contre les types de bactéries contenues dans le vaccin. Le vaccin **ne vous protège pas contre la pneumonie, ou toute autre maladie causée par des bactéries, autres que les pneumocoques**. Même contre les maladies causées par les pneumocoques, la **protection par la vaccination n'est jamais complète**. Il reste donc important de respecter des **mesures générales d'hygiène** :

- lavez-vous régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ;
- toussiez ou éternuez dans votre coude ;
- restez chez vous si vous vous sentez malade ;
- gardez vos distances avec les personnes malades.

Après la vaccination, votre **système immunitaire** produit une **protection** contre la maladie (réponse immunitaire). Ainsi, quelques semaines après votre vaccination contre les infections à pneumocoques vous serez protégé contre les souches bactériennes contenues dans le vaccin. Le vaccin **ne vous protège pas contre la pneumonie ou tout autre maladie causées par bactéries autres que les pneumocoques**. La **protection** apportée par la **vaccination n'est jamais complète**, même contre la maladie causée par les pneumocoques même. Néanmoins, si vous attrapez une infection à pneumocoques, les **symptômes** seront beaucoup **moins sévères** si vous avez été **vaccinés**.

Pour **éviter la propagation** des bactéries, il est toujours très important de prendre des **mesures d'hygiène générales** :

- se laver régulièrement les mains avec du savon ;
- tousser ou éternuer dans son coude ;
- rester à la maison si l'on se sent malade ;
- port d'un masque ;
- se tenir à distance des personnes malades.

**Le vaccin lui-même ne peut pas provoquer d'infection à pneumocoques.**

Le vaccin contre les infections à pneumocoques doit être utilisé en suivant les **recommandations officielles**. **Demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien.**

## **Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?**

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](https://pharma.info.be).

Cette liste contient tous les vaccins contre les infections à pneumocoques. Cliquez sur le nom du médicament pour trouver la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.

## **Quel est le schéma de vaccination et quand se faire vacciner ?**

### **Quel est le schéma de vaccination ?**

La vaccination contre les infections à pneumocoques peut être administrée aux **adultes**, ainsi qu'aux **bébés et aux enfants**. Pour les bébés et les enfants, vous pouvez lire la fiche « [Vaccin contre les infections à pneumocoques pour les enfants](#) ».

Il existe différents vaccins contre les pneumocoques :

- **PPV23** : ce vaccin agit contre 23 types de bactéries pneumocoques ;
- **PCV13** : ce vaccin agit contre 13 types de bactéries pneumocoques ;
- **PCV15** : ce vaccin agit contre 15 types de bactéries pneumocoques ;
- **PCV20** : ce vaccin agit contre 20 types de bactéries pneumocoques.

Ces vaccins peuvent être combinés dans un calendrier de vaccination afin d'obtenir la meilleure protection possible. Le choix du vaccin est basé sur les recommandations officielles en Belgique.

**Chez les adultes, il est recommandé de vacciner différents groupes cibles.** Le choix du vaccin, le nombre d'injections nécessaires et les éventuelles doses de rappel sont basés sur les recommandations officielles en Belgique. Prenez contact avec votre médecin à ce sujet.

### **Quand se faire vacciner ?**

**Discutez avec votre médecin** du meilleur moment pour vous faire vacciner.

## **Quels sont les effets indésirables éventuels ?**

Comme tout médicament, ce médicament peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de l'administration d'un vaccin contre les infections à pneumocoques sont les suivants :

### **Très fréquent (chez plus de 1 personne sur 10)**

- des réactions locales à l'endroit de l'injection (rougeur, gonflement, durcissement, douleur, sensibilité, limitation des mouvements) ;
- fièvre ;
- perte d'appétit ;
- fatigue et maux de tête ;
- douleurs musculaires et articulaires.

### **Fréquent (jusqu'à 1 personne sur 10)**

- fièvre élevée.

#### Parfois (jusqu'à 1 personne sur 100)

- urticaire, démangeaisons ou un bleu à l'endroit de l'injection ;
- frissons, nausées, vertiges ;
- réactions d'hypersensibilité ;
- gonflement des ganglions lymphatiques.

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS](#).

## Puis-je conduire un véhicule ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?

### Puis-je conduire un véhicule ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez conduire un véhicule ou utiliser une machine après une vaccination contre les infections à pneumocoques, **sauf** si vous :

- ressentez des **vertiges** ;
- avez des **maux de tête**.

Ce n'est que si vous **ne présentez pas ces symptômes** que vous pouvez **conduire un véhicule ou utiliser des machines**, mais **restez toujours prudent(e)**.

### Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez consommer de l'alcool après votre vaccination.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alcool sur la vaccination contre les infections à pneumocoques.

### Puis-je manger normalement si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez manger normalement après votre vaccination.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alimentation sur l'efficacité d'une vaccination contre les infections à pneumocoques.

## Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaité ?

La vaccination contre les pneumocoques est sans danger pour les femmes enceintes et allaitantes.

### Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?

Oui, vous pouvez vous faire vacciner contre les infections à pneumocoques pendant votre grossesse. Il n'y a **pas d'effets négatifs connus**.

Vous êtes enceinte ou vous essayez d'être enceinte ? **Discutez** de l'administration d'un vaccin contre les infections à pneumocoques avec **votre médecin et/ou votre pharmacien**.

### Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez vous faire vacciner contre les infections à pneumocoques si vous allaitez. Il n'y a **pas d'effets négatifs connus**.

La vaccination contre les infections à pneumocoques se fait toujours en concertation avec votre médecin.

## À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

Il peut y avoir des interactions entre le vaccin contre les infections à pneumocoques et d'autres médicaments. Cet aperçu ne répertorie que les **interactions potentiellement graves**. Consultez votre médecin et/ou votre pharmacien en cas d'utilisation simultanée de ce médicament avec les médicaments suivants :

- un **autre vaccin** : il est possible d'administrer en même temps plusieurs vaccins, mais à des sites d'injection différents.

La liste complète des interactions figure dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

## À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne vous faites pas vacciner contre les infections à pneumocoques ou consultez votre médecin et/ou votre pharmacien dans les situations suivantes :

- **réactions allergiques graves** à une vaccination antérieure contre les infections à pneumocoques ;
- si vous êtes **malade** au moment de la vaccination et si vous avez de la **fièvre**. Reportez la vaccination jusqu'au moment où vous êtes complètement rétabli.

La liste complète des situations dans lesquelles vous devez être prudent(e) en cas de vaccination contre les infections à pneumocoques se trouve dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

## Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

### Comment conserver ce médicament ?

Conservez ce médicament **au réfrigérateur** (2-8 °C). Ne mettez jamais le vaccin au congélateur.

Conservez toujours ce médicament **hors de la portée et de la vue des enfants**.

Conservez toujours le médicament dans son **emballage d'origine, bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Ne jetez pas vos médicaments dans l'évier ou les toilettes, ni dans la poubelle. Rapportez-les **à votre pharmacie**. Cliquez [ici](#) pour plus d'informations.

### Combien de temps puis-je conserver ce médicament ?

N'utilisez pas ce médicament au-delà de sa date de péremption. Cette date figure sur la boîte, la plaquette ou l'étiquette. Vous pouvez prendre le médicament jusqu'au dernier jour du mois et de l'année mentionnés après « EXP ».

---

Cette information a été fournie par PharmaInfo.be, une initiative de l'AFMPS.

Avez-vous encore des questions après avoir lu ces informations ?  
Contactez votre médecin ou votre pharmacien.